

## Jésus est né pour nous faire naître de nouveau

*Voici ce que je veux dire: aussi longtemps que l'héritier est un enfant, il ne diffère en rien d'un esclave, quoiqu'il soit le maître de tout : il est soumis à des tuteurs et à des administrateurs jusqu'au moment fixé par son père. Nous aussi, de la même manière, lorsque nous étions des enfants, nous étions esclaves des principes élémentaires qui régissent le monde. Mais, lorsque le moment est vraiment venu, Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme, né sous la loi, pour racheter ceux qui étaient sous la loi afin que nous recevions le statut d'enfants adoptifs. Et parce que vous êtes ses fils, Dieu a envoyé dans votre cœur l'Esprit de son Fils qui crie : « Abba ! Père ! » Ainsi tu n'es plus esclave, mais fils ; et si tu es fils, tu es aussi héritier de Dieu par Christ.*

Que la grâce du Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu et la communion du Saint-Esprit soient avec vous tous ! Amen.

Pendant plusieurs années, notre famille habitait la province maritime de la Nouvelle Ecosse sur la côte est du Canada. La Nouvelle Ecosse est pratiquement une île. Il n'y a qu'une petite étendue de terre qui la relie au reste du Canada. Comme toute région distincte d'un pays, la Nouvelle Ecosse a sa propre culture et le sens de son identité. Selon cette identité, pour être considéré vrai citoyen maritime, il faut naître là-bas. Même si vous y passez toute votre vie d'adulte et y restez à la retraite, vous n'êtes pas autochtone, de là-bas. Pour certaines personnes, ce n'est qu'après deux ou trois générations qu'une famille peut être une vraie famille maritime. Les immigrés restent des immigrés. Ils ne sont pas tout à fait comme nous. J'imagine que c'est vrai dans bien des régions de France aussi.

Comprendre ce phénomène peut nous aider à comprendre ce que Jésus a fait pour nous. « *Lorsque le moment est vraiment venu, Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme, né sous la loi, pour racheter ceux qui étaient sous la loi afin que nous recevions le statut d'enfants adoptifs.* » Nous célébrons aujourd'hui l'incarnation du Fils de Dieu, le moment où Dieu s'est installé chez nous par naissance. Il l'a fait non seulement pour habiter visiblement parmi nous, mais pour devenir entièrement autochtone, l'un de nous, et pour nous faire naître de nouveau chez lui, pour nous donner le statut d'enfants de Dieu, habitants du ciel !

Jésus a donc fait deux choses par sa naissance. Dans un premier temps il est devenu l'un de nous, un exploit non négligeable.

Depuis l'expulsion d'Adam et Eve du jardin, il y a un grand abîme qui sépare l'humanité de Dieu. On ne le voit pas, on ne l'entend pas, on ne le touche pas. En fait, nous ne le connaissons plus. Nous ne savons pas l'inciter à agir pour nous, ni l'empêcher d'agir contre nous. Qu'il soit bon ou mauvais, que ses actions soient capricieuses ou prévisibles, il est entièrement autre que nous. Il n'est pas de chez nous et donc ne nous connais pas. En conséquence, bon nombre d'entre nous l'ont tout simplement exclu de leur vie. Il n'a aucune importance pour nous.

Comment franchir cet abîme d'ignorance, d'indifférence, voire de rancune qui nous sépare ? Comment réconcilier Dieu et l'humanité ? Ce n'est pas en envoyant les hommes et les femmes dans l'espace pour chercher Dieu. Une colonie humaine sur Mars ne va pas nous approcher de Dieu. En fait, il n'y a rien que nous puissions faire.

Du coup, Dieu a agi. Il « *a envoyé son Fils, né d'une femme, né sous la loi.* » Cela veut dire que le Fils de Dieu s'est fait véritable homme et a habité parmi nous, pas en tant qu'immigré, mais en tant qu'autochtone.

Dans la vie civile, il y a une grande différence entre le statut de citoyen et celui d'étranger. Pour qu'un étranger devienne citoyen, il faut habiter dans le pays un certain nombre d'années et répondre

à certains critères. C'est plus ou moins facile selon le pays. Pourtant, par rapport aux citoyens de naissance, un citoyen naturalisé peut se sentir comme une personne de 2<sup>ème</sup> classe.

Jésus n'a pas été naturalisé. Il est né parmi nous. Sa mère l'a allaité et lui a changé les couches. Il a passé la première partie de sa vie comme réfugié en Egypte. Il est allé à l'école pour apprendre à lire, à écrire et à faire des calculs. Il avait des frères et sœurs, qui, sans doute, l'ont souvent embêté. En apprenant le métier de son père terrestre, il est devenu charpentier. Il a travaillé avec ses mains pour gagner sa vie. Il a mangé les mêmes plats que tous, a bu la même eau que tous. Il parlait la même langue avec le même accent ; il connaissait tous les dictons, tous les proverbes, tous les idiomes, même les gros mots que les autres lâchaient. Il a sans doute eu la peine d'enterrer son père Joseph.

Jésus est également né sous la loi. Il a été obligé d'observer toutes les prescriptions de la loi de Moïse. Il a donc respecté toutes les règles alimentaires et la distinction entre le pur et l'impur. Il a été circoncis et plus tard a été baptisé par Jean-Baptiste. Il a fait sa bar-mitsva et ses leçons de catéchèse. Il a appris les Ecritures mieux que tous les docteurs ! Il donnait le dixième de ses revenus et payait la taxe pour le soutien du temple à Jérusalem. Il fréquentait la synagogue et voyageait à Jérusalem pour les fêtes avec ses parents. Bref, il a tout vécu comme les autres. Il a même été éprouvé et « *tenté en tout point comme nous, mais sans commettre de péché.* »

Jésus a donc été autochtone, le parfait citoyen maritime ou français de souche. On ne reconnaissait pas de différence entre lui et tout autre Galiléen. On connaissait ses parents, ses frères et sœurs quand même ! Du coup, Jésus nous connaît à fond, parfaitement. S'il faut mériter le respect, alors Jésus mérite le nôtre. Il a le droit de nous parler. Et pour cela, il a été méprisé.

Mais ce n'était pas que la familiarité qui engendrait le mépris. Les religieux le méprisaient parce qu'il ne respectait pas leurs traditions. Les docteurs de la loi, bien qu'étonnés de sa connaissance des Ecritures, le méprisaient parce qu'il n'avait pas fréquenté leurs écoles et osait mettre en cause leurs interprétations de la Bible. Quand il leur a dit « *Vous êtes dans l'erreur parce que vous ne connaissez ni les Ecritures, ni la puissance de Dieu* », Mt 22.29, les sadducéens étaient hors d'eux-mêmes. Pourtant, malgré le mépris, la haine et même le complot pour le mettre à mort, étant né sous la loi, Jésus a parfaitement et de bon cœur, accompli toute obligation humaine envers Dieu. De plus il a accompli tout ce qui était écrit à son sujet dans toutes les Ecritures.

Pourquoi s'est-il donné la peine de quitter la gloire du ciel, de naître parmi nous, et d'y passer plus de 30 ans, seulement pour être crucifié ? « *Pour racheter ceux qui étaient sous la loi afin que nous recevions le statut d'enfants adoptifs.* » Jésus a assumé notre existence afin de nous faire participer à la sienne.

Dans une famille, il y a une énorme différence entre le statut d'enfant et celui de pensionnaire par exemple. Un pensionnaire peut être très apprécié parce qu'il paie un loyer et est sympathique. Mais il ne sera jamais de la famille ; son nom ne figurera pas sur le testament des parents. Pour ce faire il faudrait qu'il soit adopté, qu'il devienne membre à plein titre de la famille.

Grâce à Christ, nous avons reçu *le statut d'enfants adoptifs*. Devant Dieu, nous sommes ses enfants à plein titre. Le changement de statut est radical : du statut d'esclave au statut d'enfant adoptif.

Dans nos pensées, il y a souvent une différence entre un enfant naturel et un enfant adoptif. L'un est de mon sang, l'autre pas. Mais il faut comprendre cette bonne nouvelle dans le contexte de l'époque.

Chez les Romains, l'adopté occupait une grande place dans la législation. L'enfant acquerrait tous les droits d'un fils légitime, il portait le nom de son père adoptif. Le lien juridique ainsi formé s'opposait avec la même rigueur que le lien du sang à des mariages

avec des personnes de la nouvelle parenté. L'adopté devenait, aux yeux de la loi, une « nouvelle créature », il était « né de nouveau » dans une nouvelle famille.<sup>1</sup>

C'est comme ça que nous devons comprendre notre adoption. C'est la réalisation de ce que Jésus avait dit à Nicodème : « *En vérité, en vérité, je te le dis, à moins de naître de nouveau, personne ne peut voir le royaume de Dieu... à moins de naître d'eau et d'Esprit, on ne peut entrer dans le royaume de Dieu.* » Jn 3.3,5.

Nous, nous sommes entrés dans le royaume de Dieu, parce que, « *Lorsque le moment est vraiment venu, Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme, né sous la loi, pour racheter ceux qui étaient sous la loi afin que nous recevions le statut d'enfants adoptifs. Et parce que vous êtes ses fils, Dieu a envoyé dans votre cœur l'Esprit de son Fils qui crie : « Abba ! Père ! » Ainsi tu n'es plus esclave, mais fils ; et si tu es fils, tu es aussi héritier de Dieu par Christ.* »

Toute la pensée de l'apôtre tourne autour de notre nouveau statut d'enfants de Dieu. L'aspect de l'Évangile mis en valeur ici est notre changement de statut grâce à la naissance et à la vie de Jésus, grâce à son obéissance parfaite à la loi de Dieu. Parce que Jésus est *né d'une femme, né sous la loi*, vous et moi sommes enfants de Dieu. C'est pourquoi nous avons reçu l'Esprit de Dieu — comme tous ses fils et filles ! — et c'est pourquoi nous sommes héritiers de Dieu. Nos noms sont inscrits dans son livre de vie, dans son testament.

La naissance de Jésus a engendré la nôtre, notre nouvelle naissance. Il est devenu ce que nous sommes, à l'exception du péché, afin que nous devenions ce qu'il est. C'est la merveille que Paul a annoncée aux Corinthiens : « *Si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature. Les choses anciennes sont passées ; voici, toutes choses sont devenues nouvelles. Et tout cela vient de Dieu qui nous a réconciliés avec lui par Jésus-Christ... En effet, celui qui n'a pas connu le péché, il l'a fait devenir péché pour nous afin qu'en lui nous devenions justice de Dieu.* » 2Co 5.17,18,21.

Jésus, *né d'une femme, né sous la loi*, est ainsi le premier-né d'un grand nombre de frères et sœurs. Et lorsqu'il apparaîtra à la fin du temps, nous serons semblables à lui, car « *De même que nous avons porté l'image de l'homme fait de poussière, nous porterons aussi l'image de celui qui est venu du ciel.* » 1Co 15.49.

J'ai passé 12 ans en Afrique mais personne ne me prend pour un africain. J'ai passé 8 ans en Nouvelle Ecosse, mais ne suis pas pour autant un vrai citoyen maritime. Après mes années en France je ne serai pas un citoyen français. Mais je suis, et vous l'êtes, vous aussi, enfants adoptifs de Dieu. Nous le sommes tous parce que Jésus-Christ est devenu l'un de nous. « *Lorsque le moment est vraiment venu, Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme, né sous la loi, pour racheter ceux qui étaient sous la loi afin que nous recevions le statut d'enfants adoptifs.* »

En ce jour de Noël, que la paix de Dieu qui dépasse tout ce que l'on peut comprendre, garde votre cœur et vos pensées en Jésus-Christ, pour la vie éternelle ! Amen.

Pasteur David Maffett

<sup>1</sup> *Nouveau Dictionnaire Biblique*, p. 41.